

Coupe GENETY – SAISON 2020



Responsable de la compétition : **Régis Poyet** : 06.83.23.93.02
r.poyet@aliceadsl.fr

DATE DE LA COMPÉTITION

Date limite d'inscription	Phase Préliminaire	Tableau final	Finale
Samedi 7 mars 2020	J1 Samedi 28 mars 2020 J2 Samedi 11 avril 2020 J3 Samedi 25 avril 2020	J1 Samedi 16 mai 2020 J2 Samedi 30 mai 2020 J3 Samedi 13 juin 2020	Dimanche 28 juin 2020

DISPOSITIONS GENERALES

- ✓ Cette compétition est réservée aux joueurs de **4ème série** (au moment de l'inscription des équipes).
- ✓ Cette compétition est ouverte aux catégories suivantes
 - 11-12 Ans (2008-2009)
 - 13-14 Ans (2006-2007)
 - 15-18 Ans (2005-2002).
- ✓ **Pour les enfants nés avant 2009**, ils ne peuvent participer à cette compétition que s'ils sont **classés au minimum 30/3**.
- ✓ Chaque équipe est composée d'**une fille** et de **deux garçons**.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES :

- ✓ **L'inscription des équipes se fera directement à partir de l'application « ADOC ».**
- ✓ Le format des rencontres pour toutes les catégories d'âge est le suivant : 3 sets à 6 jeux, jeu décisif à 6-6
- ✓ Les rencontres comportent deux simples Garçons et un simple Fille. **Elles débutent par le simple fille, le Garçon°2 puis le Garçon n°1.**

COMPOSITIONS DES EQUIPES :

- ✓ Les règles générales de qualification sont précisées dans les règlements sportifs fédéraux.
- ✓ **NOUVEAUTE : L'association entre deux clubs est autorisée.**

- ✓ **Les joueurs seront licenciés dans leurs clubs respectifs.**
L'équipe ainsi constituée portera le nom du club du responsable de l'équipe
(les deux clubs ne pouvant apparaître sur la gestion sportive)
Si un club inscrit une ou des équipes avec ces propres joueurs et une équipe associée à un autre club, les meilleurs joueurs (déterminant le poids de l'équipe) devront obligatoirement être inscrits dans l'équipe de son club et non dans l'équipe associée.
- ✓ L'inscription des équipes se fait directement par les clubs au moyen de l'application « ADOC » jusqu'au 07 Mars 2020 }
- ✓ Pour les clubs inscrivant plusieurs équipes dans la même catégorie d'âge, un joueur ayant joué dans une équipe lors de la première journée, ne pourra pas jouer en équipe inférieure lors de la deuxième journée de championnat. A contrario, un joueur ayant joué en équipe inférieure pourra jouer en équipe supérieure. }
- ✓ Une joueuse ou un joueur licencié(e), non inscrit(e) ne pourra participer à une rencontre
- ✓ La saisie complète de la feuille de match est obligatoire sur le site de la Gestion Sportive. Elle doit être effectuée par le club d'accueil dans les 48 heures suivant le jour de la rencontre. En cas de report de date, saisir sans délai la nouvelle date convenue entre les deux clubs dans la Gestion Sportive pour accord du responsable de la compétition.
- ✓ Pour toute autre disposition les règlements sportifs FFT des rencontres par équipes s'appliquent.

DROIT D'ENGAGEMENT :

- ✓ Droit d'inscription par équipe : 14 €